MARTIN	IEAU &	nest Lo	nis .
ne eo ju	uis 1881	5+ Line	ń
ilindes à	Beaugues	<u> </u>	
Consure	29 decem 29 juins	bre 1900 1901	angers
sous diane	37 mars	1906	/
diane	9 juins 1	306 1	
- 4	millet -19		trono
	Con Conf	1906	
retie à 50	combré satin de B	eaumean	your
	sante 19		
delade 51	ille 1937	à Bean	. sean
	[5. R. 2590	9	

réservés au Siège apostolique, les fidèles bien disposés, après leur avoir imposé la pénitence jugée salutaire. Sont cependant exceptés le cas de violation du secret du Saint-Office; les cas réservés très spécialement au Saint-Siège; les cas pour lesquels, après l'absolution obtenue, en vertu du canon 900 du Code de Droit canonique, il reste l'obligation de recourir à la Sacrée Pénitencerie apostolique et de se soumettre à ses décrets, conformément au décret de cette même Pénitencerie en date du 16 novembre 1928; ainsi que les cas visés dans un autre décret de la même Pénitencerie (Lex sacri coelibatus) en date du 18 avril 1926.

Quant aux fidèles qui seront nommément frappés de quelque censure ou publiquement dénoncés comme tels, ils ne pourront jouir de cette faveur tant que, conformément au droit, ils n'auront pas fait satisfaction au for externe. Si cependant ils cessent, au for interne, d'être coutumaces et montrent de bonne dispositions, ils pourront, à seule fin de gagner l'indulgence plénière que Nous accordons, être absous, pourvu que toute occasion de scandale soit évitée, à charge pour eux de se soumettre, le plus tôt possible, aux obligations que

leur impose le droit.

Nonobstant toutes choses contraires. Nous voulons qu'aux exemplaires, même imprimés, de la présente lettre, portant la souscription d'un notaire public et le sceau d'une personne ayant une dignité ou une fonction declésiastique, il soit accordé la même foi que si ces exemplaires étaient exhibés ou exposés en présence de ces mêmes personnes. Donné au château de Castel-Gandolfo, sous l'anneau du Pêcheur, le 31 mai de l'an 1937, le 16 de notre Pontificat.

E. card. PACELLI, secrétaire d'Etat.

S. Exc. Mgr l'Evêque donnera, en temps utile, les instructions nécessaires.

Décès dans le Clergé

S. Exc. Mgr l'Evêque recommande aux prières du Clergé, des Communautés religieuses et des fidèles le repos et salut éternel de l'âme de M. l'abbé Martineau (Ernest-Louis). ancien professeur au Collège de Combrée, décédé le 6 juillet, dans sa 57e année, à la Communauté de Saint-Martin de Beaupréau, où il s'était-retiré : — le repos et salut éternel de l'âme de M. l'abbé Neau (André-Louis), curé de Nuaillé, décédé le 8 juillet, dans sa 56e année.

PARTIE NON OFFICIELLE

Calendrier liturgique

DIMANCHE 18 JUILLET. — NEUVIÈME DIMANCHE APRÈS LA PEN-TECÔTE. — Semi-double, couleur verte. A la messe, mémoire de saint Camille de Lellis (fondateur de la Congrégation des Camilliens pour le soin des malades, 1550-1614) et de sainte Symphorose et de ses mèdes, après chaque moisson d'applaudissements cueillie par les Parisiens: petites filles de l'école chrétienne, élèves d'une maîtresse, qui, comptant plus de cinquante ans d'enseignement, n'a rien perdu de son ardeur juvénile; congréganistes, ayant pour porte-parole « celle qui, à Saint-Aubin, il y a vingt-cinq ans, reçut, la première, le saint baptême des mains de M. Coudrin. » Par M. Jacques Bordeaux-Montrieux, la reconnaissance paroissiale se fait donner des ailes et s'élève dans les régions où fréquentent lettrés, artistes, philosophes, moralistes et, plus haut encore, chrétiens à la foi profonde et rayonnante. Seuls, ceux-là peuvent, comme M. Bordeaux-Montrieux, discerner dans le prêtre ce qui lui vient de l'Esprit et ce qu'il tient de l'homme pour rendre très humain son ministère divin.

A tant de félicitations, remerciements et vœux donner réplique adéquate et gracieuse n'était point tâche qui pût embarrasser M. Coudrin. Il s'en acquitta avec un rare bonheur et la fête laissa la

paroisse dans un contentement général.

On disait, en 1912, que le nouveau curé de Saint-Aubin-de-Luigné y était envoyé « en poste d'attente ». La prophétie continue à s'accomplir, pour le plus grand bien du troupeau, heureusement maintenu sous la houlette du même pasteur qui persévère, tranquille, maintenu, dans l'attente d'un beau poste en paradis.

M. l'abbé Ernest Martineau

Il est mort paisiblement dans l'après-midi du 5 juillet, à Saint-Martin de Beaupréau, où il avait été contraint de se retirer à la suite d'une attaque de paralysie qui l'avait laissé infirme. Pendant une longue année, il y avait traîné une vie diminuée, souffrant de son incapacité physique, souhaitant ardemment une amélioration qu'il croyait toujours possible. Jamais en effet il ne s'était complètement résigné à sa retraite forcée et à chaque instant sa pensée se reportait vers le collège de Combrée où il avait travaillé pendant trente et un ans et où il espérait encore reprendre sa tâche. Mais le mal accomplissait inexorablement son œuvre dans son organisme affaibli. Dans la soirée du dimanche 4 juillet nous parvint l'alarmante nouvelle que la paralysie avait gagné sa gorge et qu'il lui était impossible de se nourrir. Nous nous attendions au pire quand, dans la matinée du lendemain, un coup de téléphone alerta ses confrères : l'abbé Martineau était entré en agonie et l'on récitait à son chevet les prières des agonisants. Aussitôt M. le Supérieur partit pour Saint-Martin, accompagné des amis du malade. Mais quand ils arrivèrent, il avait déjà sombré dans l'inconscience; bientôt sa respiration haletante s'apaisa et il rendit doucement le dernier soupir. C'est alors qu'on leur fit le récit édifiant de ses derniers instants : pendant qu'on priait autour de lui, il égrenait son chapelet et faisait de vains efforts pour porter la croix à ses lèvres. Il se rendait compte de son état et sans doute faisait-il, dans le silence de son âme, le généreux sacrifice de ce qui lui restait de vie.

A Saint-Lezin, où eut lieu sa sépulture le mercredi 7 juillet, le supérieur et tout le corps professoral du collège de Combrée entou-

raient son cercueil, unis dans une même pensée de religieuse fidélité avec ses confrères de cours et de nombreux curés des environs. La cérémonie fut d'une gravité solennelle : les prêtres présents chantèrent les prières liturgiques, pendant que célébrait la messe M. l'abbé Guignard, curé d'Aviré, confrère de cours et compatriote du défunt. Avant l'absoute, M. le chanoine Mérit prononça une courte oraison funèbre discrète et pieuse : il évoqua la vie si simple de l'abbé Martineau et termina son discours en demandant aux habitants de Saint-Lezin qui allaient avoir l'honneur de conserver sa dépouille mortelle, de prier pour le repos de son âme et de songer au grand devoir de la relève sacerdotale qui leur incombait : Saint-Lezin qui perdait un de ses enfants prêtres se devait de donner au bon Dieu un autre de

ses fils pour le remplacer à l'autel.

A Combrée, la veille des prix, fut célébré un service sacerdotal; M. le Supérieur chanta la messe, assisté de M. l'abbé Guinebretière comme diacre et de M. l'abbé Deshaies, son successeur ici, comme sous-diacre. M. le Supérieur, à juste raison, remit à la distribution des prix l'éloge funèbre du défunt, qu'il fit avec une délicatesse émue. En cet instant en effet, il avait pensé qu'un discours était vain : dans le recueillement matinal, les confrères de M. l'abbé Martineau, ses anciens élèves n'avaient point de peine à évoquer sa petite taille que l'âge et la maladie avaient encore tassée quelque peu, sa figure ronde et pleine, ses yeux malicieux derrière l'ovale brillant du lorgnon. Ils le revoyaient discutant avec âpreté ses opinions, lançant quelque bon mot avec un sourire entendu; ils se souvenaient avec émotion de sa régularité scrupuleuse dans la préparation de ses classes et dans son enseignement, quelque fût sa fatigue et dans les derniers temps, l'état de sa santé ; ils se repentaient aussi quelque peu d'avoir parfois excité son humeur irascible dont il n'était plus maître vers la fin, miné qu'il était par les soucis et la maladie.

Combrée était devenu sa maison et il lui avait donné toute son affection. Dans l'autre vie il nous la continue à n'en pas douter et nous en sentirons les effets quelque jour. C'est la consolation des survivants de savoir près d'eux pour les aider dans leur œuvre dissicile

ceux que la mort leur a ravis.

Marcel CHUPIN.

Les solennités Eucharistiques et Thérésiennes de Lisieux

La clôture du jubilé de la Rédemption à Lourdes, le Congrès eucharistique de Lisieux : ceux qui ont eu la joie d'y prendre part ne peuvent s'empêcher de faire un rapprochement entre ces deux grandes solennités. Différentes à certains égards, elles présentèrent plus d'une ressemblance. Ici et là, une protectrice céleste : à Lourdes, la Très Sainte Vierge, à Lisieux, sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. A Lourdes, ce fut, pendant trois jours, la messe perpétuelle ; à Lisieux, pendant trois jours, l'adoration perpétuelle du Très Saint Sacrement. De part et d'autre, une piété eucharistique intense. De part et d'autre, un légat pontifical, le même, symbolisant la présence invisible du Souverain Pontife. A Lisieux, entre les travaux du Congrès et sa clôture

MARTINEAU 4362 Ernest (1881-1937)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (maître d'études) de diocèse d'Angers de 1906 à 1907

Combrée (professeur d'Anglais) de diocèse d'Angers de 1907 à 1911

Combrée (professeur de dessin) de diocèse d'Angers de 1908 à 1936